

## **Feuille d'Avis du district de Courtelary**

**Edition du 15 mars 2019**

### **Eclairage public**

Le Conseil municipal envisage de procéder à l'extinction de l'éclairage public durant les heures les plus calmes de la nuit. Une information sera faite à ce propos lors de l'assemblée communale du lundi 3 juin 2019. L'extinction est prévue, en phase test, de juin à décembre 2019. Le bilan de ce test sera établi et discuté lors de l'assemblée communale du lundi 2 décembre 2019.

### **Pédibus**

C'est sous l'impulsion de Mesdames Viviane Duvoisin et Christelle Konrad que la ligne pédibus qui relie l'Orée du Bois à l'école enfantine est née. Des panneaux seront posés prochainement pour marquer l'itinéraire du pédibus qui passe par la rue de la Bosse et celle de la Bergerie pour rejoindre l'école enfantine à la rue de la Vignette 22. L'exécutif remercie ces deux personnes pour la création de ce ramassage scolaire particulièrement écologique !

### **PAE de la Combe-Grède**

Le jeudi 11 avril prochain les citoyennes et citoyens seront invités à participer à une séance d'information concernant le plan d'aménagement des eaux de la Combe-Grède. Une publication des plans interviendra ces prochaines semaines. Le but de ce PAE est d'augmenter la sécurité pour la population et les bâtiments qui se trouvent sur l'itinéraire du ruisseau de la Combe-Grède.

### **Délégations**

MM Stéphane Lehmann et John Vuitel participeront à la présentation de la nouvelle installation de chauffage à distance Franches-Montagnes Energie SA le mardi 26 mars 2019. M. Richard Habegger représentera la commune à l'assemblée générale de la Clientis Caisse d'Epargne Courtelary, le vendredi 22 mars 2019 à Renan ainsi qu'à l'assemblée générale du Parc Jurassien de la Combe-Grède, le vendredi 5 avril 2019 à St-Imier. M. Bruno Lemaitre participera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Vadec, le jeudi 28 mars 2019 à Saint-Aubin-Sauges.

### **Qualité de l'eau**

Le rapport d'analyse, réalisé par RuferLab, suite à notre prélèvement du 19 février 2019 à la Rue des Pontins 15 a donné les résultats suivants : Température mesurée in-situ : 7.9°C ; Escherichia coli / germe(s)/100ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

### **Bureau communal fermé**

Nous vous informons du fait que le bureau communal sera fermé le vendredi 29 mars prochain, toute la journée.

Villeret, le 12 mars 2019

Le Conseil municipal